

L'ECONOMIE SOCIALE

Coopératives, Mutuelles et Associations comme moyens de lutte contre la crise africaine en contexte de globalisation

Par

Laurent Muhima SEBISOGO*

1. L'état de la crise et ses conséquences

La banalité de la crise en Afrique

Il est actuellement devenu banal, presque trivial de parler de la crise à la fois économique et politique que traverse l'Afrique, ou mieux, dans laquelle s'est installé le continent, tellement l'une et l'autre sont devenues des éléments ordinaires de la vie quotidienne.

On peut même dire que la crise est devenue un élément de la tendance lourde, permanente ou structurante de la vie en Afrique.

Pour comprendre cette crise et lutter contre sa pression sur nos sociétés, il est important de s'arrêter sur chacun des deux éléments qui la caractérisent : sa dimension économique et son enjeu politique.

Le concept d'économie

Avant d'évoquer la crise économique, il convient de s'interroger sur l'économie ou les économies africaines. Que faut-il entendre par là ?

Il ne s'agit pas ici de s'enfermer dans la théorie ou les doctrines économiques connues des seuls spécialistes (économie classique, ou néoclassique, économie libérale ou néo-libérale). Il s'agit plutôt d'appréhender la réalité, le poids des pressions ou mieux des contraintes (socio-économiques) que vivent les populations africaines.

Plus pertinente est donc la question de savoir quelles sont les pratiques observées pour la production des biens (économie), quels sont les moyens mis en œuvre (ressources ou capitaux), qui sont les détenteurs de ces moyens et qui sont les acteurs, sujets et supports de ces pratiques.

Des réponses à ces questions, une fine analyse laisserait transparaître la persistance d'un dualisme économique : une économie capitaliste classique, dominante, extravertie et un autre type d'économie (difficile à qualifier, économie informelle, économie populaire ou sociale ?) qui a connu une croissance extraordinaire et dont vit l'immense majorité de la

population africaine. Ces deux types d'économies entretiennent du reste, entre elles, des relations sinon de partenariat, du moins de complémentarité, mais d'importance inégale.

La crise économique

La crise économique dont il est question est celle qui frappe essentiellement l'économie classique dominante, entraînant, il est vrai, dans son sillage les pratiques économiques dont les populations tirent leur substance. Cette crise perdure depuis plus de trois décennies.

Très profonde et lointaine, liée à la fois à des facteurs exogènes mais aussi endogènes, cette crise économique a été enclenchée à partir de la crise des matières premières et de la flambée des prix de pétrole, du poids de l'endettement, du tarissement des sources de financement jusqu'à provoquer la chute des investissements dans les secteurs productifs de l'agriculture et de l'industrie, entraînant, de ce fait, le ralentissement des activités économiques et une régression généralisée de l'économie.

Une abondante littérature est consacrée de façon récurrente à ce thème de la crise du développement économique en Afrique, avec la mise en exergue des traits spécifiques pour chacun des pays africains ainsi que l'indiquent, pour la RDC. pour la fin des années 1999, les travaux de Jean-Philippe PEEMANS (1997) consacrés à la crise de l'ex-Zaïre.

Les effets de l'ajustement structurel

Si des programmes d'ajustement structurel ont été proposés et préconisés, appelant à des politiques d'ajustement structurel (PAS) comme une solution pour enrayer la crise économique, leur application a-t-elle donné des résultats réels correspondant à l'espoir suscité en terme de redressement économique ? Une des mesures préconisées par les PAS fut la reconversion de l'économie, naguère étatique ou para-étatique, par la privatisation des entreprises, les secteurs privés paraissant plus aptes à assurer la revitalisation accrue des activités de production pour favoriser l'exportation.

Une des orientations imprimées à la privatisation a essentiellement consisté en l'appel au financement privé et étranger. Ceci s'est traduit par le fait de brader les entreprises du secteur public ou parapublic, au bénéfice des étrangers formant une économie capitaliste qui échappe de plus en plus au contrôle des acteurs politiques nationaux, souvent plongés dans la crise politique. Il n'y a donc pas lieu de se faire d'illusion sur les résultats réels du PAS, ainsi que le démontre à suffisance SANOU M'BAYE (2002) :

Les programmes de privatisation, imposés dans le cadre de l'ajustement structurel, n'ont pas échappé au traitement cavalier que les bureaucrates de Washington réservent à l'Afrique. Les privatisations n'ont été, dans la plupart des cas, que des pures et simples liquidations.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire et en particulier *en Afrique noire, non seulement les privatisations se sont résumées à un marché de dupes mais elles n'ont pas contribué au retour des capitaux exilés* (SANOU M'BAYE, *ibid.*).

Un des effets de ce type d'économie, et par les lois d'austérité imposées, aura été, par le jeu du dégraissage du personnel de la fonction publique et de la réduction du budget du

secteur de la santé et de l'éducation, d'éjecter une bonne partie de la population, refoulant celle-ci justement dans ce qu'il a été convenu d'appeler, avec de VILLERS (1992), le secteur informel ou l'économie informelle dont l'extension n'a cessé de croître.

Il est donc manifeste que la crise économique de l'Afrique, dans sa réalité actuelle, ne peut être jugulée par le biais de l'approche du modèle classique ou orthodoxe à travers les PAS (Philippe ENGELHARD, 1998, 110-145, et SANOU M'BAYE, 2002, entre autres).

La crise politique

En ce qui concerne l'ordre politique en cours depuis plus de trois décennies, deux temps peuvent être distingués, ici schématisés : de 1960 jusqu'à 1990 et la période subséquente, à partir des années de démocratisation jusqu'à ce jour.

Au cours de la période consécutive aux indépendances, la crise de l'ordre politique est apparue à travers l'usure de l'exercice du pouvoir politique par des « partis uniques »

En effet, celui-ci a été exercé sans légitimation aucune par et auprès de la société civile ; ceci a conduit à l'état de violence quasi permanent, violence aussi bien active que passive, selon l'expression du politologue Patrick CHABAL (1991, 58 et ss), avec les conséquences que l'on connaît : l'incapacité de l'Etat à gouverner efficacement et à faire face à ses responsabilités envers la société, refoulant de ce fait une bonne partie de celle-ci, sur le plan économique, dans les mécanismes de la débrouillardise, c'est-à-dire dans l'économie informelle. La crise du pouvoir politique des années consécutives à l'indépendance n'a pas permis d'offrir une base solide au développement économique. Elle a même fondé la crise économique. Le cas du Bénin peut servir d'illustration qui a conduit à libérer, à faire sauter le carcan politique à travers l'organisation d'une conférence nationale souveraine. Le cas de la RDC constitue une autre illustration du fait de son ampleur et de sa profondeur.

Le double état de crise a été résumé par Gérard PRUNIER (1991 : 12) par le fait que l'Etat africain d'alors est apparu en panne de légitimité, avec le constat conséquent du naufrage économique. Celui-ci s'est manifesté et continue à se traduire par une accélération et une aggravation de la pauvreté, qui a fait de l'Afrique un continent en abandon.

L'accélération de la pauvreté en Afrique

La crise économique se traduit en Afrique par une accélération et une généralisation de l'état de pauvreté, déjà diagnostiqué à Copenhague par le sommet mondial pour le développement social (NATIONS UNIES, 1995) et de nouveau mis en évidence par le rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 1997) : qu'il s'agisse de la pauvreté humaine ou de la pauvreté monétaire, l'Afrique subsaharienne semble frappée de plein fouet.

L'Afrique subsaharienne présente quant à elle le plus fort pourcentage et la croissance la plus rapide de la pauvreté humaine. Quelque 220 millions de personnes y souffrent par ailleurs de pauvreté monétaire. De ce fait, la pauvreté étend résolument son emprise sur l'Afrique subsaharienne et sur le grand nombre d'autres pays parmi les moins avancés : on estime que la pauvreté monétaire toucherait la moitié des habitants de l'Afrique subsaharienne à l'horizon 2000 (PNUD, 1997 : 2).

Cette appréciation date de 1997. Cet état de pauvreté s'est manifesté dès les années 1975, pour se renforcer vers les années 1985 et étendre son emprise à partir des années 1990 (PNUD, 1997 : 3), de façon qu'en 1997 et toujours selon le PNUD, *c'est en Afrique subsaharienne et en Asie du sud que la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine sont les plus répandues : elles touchent quelque 40% de la population* (PNUD, 1997 : 5).

Ce diagnostic traduit le mode de vie et correspond au vécu quotidien des populations africaines que nous observons chaque jour. Cet état de faits est relevé par d'autres observateurs de la réalité africaine, comme le journaliste de RFI, Philippe LEYMARIE, (1999) :

A cet égard, l'Afrique noire, 'mal partie', à l'aube des années soixante, est dans un gouffre. L'échange inégal s'est aggravé ; le spectre de la famine rôde (...); le chômage est endémique ; la situation sanitaire (est) effroyable (...), le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter à mesure que des Etats sombrent dans de formes de violences extrêmes (...).

Cette double crise (politique et économique) a été et demeure lourde de conséquences. Englobant les domaines politique et économique, la crise est aujourd'hui devenue comme une pieuvre.

Elle est multidimensionnelle, à la fois sociale et culturelle, morale et même spirituelle (KÄ MANA, 1993, 20). Elle entraîne chez l'homme africain une crise d'identité, une perte de sens et de signification, toujours selon l'auteur de *L'Afrique va-t-elle mourir ?*

La multiplication des conflits en Afrique

Enracinés dans l'état de crise, ont justement éclaté ici et là en Afrique des conflits, liés soit à la crise de l'ordre ou de l'état politique, soit à l'état de pauvreté, soit encore à l'incapacité de l'Etat à « gouverner ».

Très illustratifs à cet égard, sont les conflits, que nous avons en mémoire, en Angola, en Centrafrique, au Congo Brazzaville, au Libéria, en Sierra Léone, en Somalie, au Soudan, dans la région de Grands Lacs (BRAECKMAN, Collette, 1993 et 1994 ; LEYMARIE, Philippe, 1994 et 1999) et très récemment en Côte-d'Ivoire, jusqu'à en permettre la configuration sur une carte (Le monde, 2001).

Si l'on observe la réalité des conflits dans quelque vingt pays du monde, la plupart se déroulent en Afrique (PNUD, 1997). Ces violences politiques et sociales entraînent un nombre considérable de réfugiés et de personnes déplacées, provoquant de ce fait une instabilité démographique et accroissant des tensions et l'insécurité sociale.

Récemment encore, dans une interview accordée à RFI, l'homme politique ivoirien AMARA ESSY, signalait que l'Afrique compte cinq millions de réfugiés et quinze millions de déplacés (RFI, 2002), ce qui n'est pas pour pavoiser.

Ces conflits sociaux et politiques comportent, entre autres conséquences, le déracinement des populations de leurs terroirs pour en faire des exclus de leurs sociétés respectives et quasi des apatrides, pour nombre d'entre elles. Ces conflits distraient ou arrachent ces populations des activités de production, aggravant ainsi la crise économique, en particulier la crise alimentaire et favorisant l'émergence de l'économie de la mendicité, de

l'aide par des politiques d'assistance humanitaire, remises en honneur ces derniers temps. Quelle solution à cet état des choses ?

2. Economie sociale, un modèle alternatif ?

La quête de la démocratisation

La démocratisation a été perçue et même préconisée comme une réponse à la double crise (économique et politique), afin d'élargir le cercle de l'exercice du pouvoir politique, grâce à une plus grande participation des populations et l'inscription d'un nouvel ordre politique, source de pouvoir légitime (à travers des élections démocratiques), de façon à mieux fonder des mécanismes de développement économique et de production du sens de l'existence. C'est à la faveur du processus de démocratisation qu'une société civile est sortie de son existence *clandestine* et a pu émerger effectivement, en quête non seulement d'un nouvel ordre politique mais aussi d'une économie sociale porteuse de sens pour les acteurs qui en sont les supports.

Sans pouvoir entreprendre ici l'analyse du processus de démocratisation (qu'il faudrait compléter par celle de décentralisation), ni celle de l'émergence de la société civile, il semble utile d'inscrire l'émergence de l'économie sociale dans ce processus de démocratisation (ATIM, Ch. 1997 : 4), soulignant ainsi le lien entre l'une et l'autre, eu égard justement à cet état de crise économique et politique, évoqué plus haut.

La crise de l'économie libérale

Lorsque l'on observe aujourd'hui l'état des sociétés industrielles avancées et pour peu que l'on suive l'actualité internationale, l'on constate que l'économie libérale a produit et continue de produire un nombre considérable d'exclus des sociétés, approfondissant les écarts entre les classes sociales et accentuant la fracture sociale au sein des sociétés. A titre d'exemple et pour ne s'en référer qu'à Ignacio RAMONET, (1996, 7 et 1997, 79) :

Comment ne pas voir que l'événement majeur de cette fin de siècle est la paupérisation de l'Europe occidentale ? Il y a actuellement vingt millions de chômeurs et trente-huit millions de pauvres ! même au plus noir de la grande dépression de 1929, il n'y avait pas un nombre aussi élevé de laissés-pour-compte (...). Si aux 3.5 millions de sans-emploi, on ajoute les exclus de toutes sortes, cela fait, pour s'en tenir à la France, une population de quelque six millions de personnes paupérisées, souvent localisées dans des cités-banlieues à la dérive et dont la plus grande crainte est la marginalisation définitive. Trois millions d'entre elles vivent en-dessous du seuil de la pauvreté absolue, avec moins de 60 francs par jour.

Et en 1998, le même auteur tire la sonnette d'alarme :

Les inégalités se creusent. Il y a plus de 60 millions de pauvres au Etats-Unis, le pays le plus riche du monde. Plus de 50 millions de pauvres au sein de l'Union Européenne, première puissance commerciale » (RAMONET, Ignatio 1998, 6).

Face à cet état des choses, que se dessine-t-il comme perspective ? Une réflexion critique se développe actuellement. Elle indique les limites du modèle de l'économie libérale

ou néo-libérale qui se globalise et se mondialise, avec les conséquences que l'on connaît à l'échelle de la planète aujourd'hui :

La mondialisation fondée sur le principe de déréglementation, secrète une criminalité consubstantielle, inscrite dans la logique des nouvelles formes de production économiques et financières (de MAILLARD, J. 1998, cité par PASSET, René et alii, 2002,75).

Cette réflexion invite à la recherche des voies alternatives, en vue d'établir un contrat social mondial, en fondant une économie plus solidaire (PETRELLA, Riccardo 1994, 1995, entre autres), conciliant l'économie et le social. Une des voies préconisées est celle de l'économie sociale qui semble offrir une possibilité de sortie de crise.

C'est une issue pour les sociétés industrielles, notamment pour les plus marginalisées.

Refusant l'abandon des plus faibles et leur assujettissement aux plus forts, le monde de l'économie sociale organise la solidarité comme nécessaire complément de la responsabilité.

Ainsi que le proclame la charte de l'économie sociale, diffusée le 2 juin 1982 (DESROCHE, Henri 1983, 212 et ss) et adoptée en mai 1992.

Quelle alternative pour l'Afrique ?

Si déjà le modèle de l'économie libérale a marqué ses limites pour des sociétés industrielles avancées et si le néo-libéralisme comme système mondial augure une autre guerre mondiale, celle de la conquête des territoires ainsi annoncée par le sous-commandant MARCOS (1997, 1, 4-5), grâce à la maîtrise de l'outil informatique, de l'application de celui-ci à l'assujettissement du capital et à la soumission des marchés financiers, car tel est l'objectif de la mondialisation (PETRELLA, Riccardo, 1995), l'Afrique a-t-elle des chances de s'en sortir si elle continue à s'arc-bouter sur ce double modèle (de libéralisme ou néo-libéralisme), source de tant de ravages et de déconvenues pour les sociétés industrielles où il a pris naissance ?

Par quelle autre voie, s'il y en a une, l'Afrique peut-elle assurer sa survie et son sauvetage du naufrage économique et social ? Est-ce par la mondialisation ? Ce phénomène même de mondialisation, sujet actuellement débattu mais souvent dans une perspective idéologique, mérite un regard objectivement critique, dans ses diverses acceptions (aussi bien historique, économique, financière que technologique, culturelle et sociopolitique), pour en apprécier les aspects positifs et négatifs, en vue de savoir si l'Afrique peut s'y intégrer et à quelle condition cette intégration est possible. Ce qui paraît de prime abord évident, c'est que la crise actuelle dont souffre l'Afrique n'est pas prioritairement imputable à la mondialisation, bien que celle-ci puisse contribuer et contribue effectivement à son approfondissement, comme elle peut également être suggérée comme la voie à la ré-solution de la même crise. C'est dire qu'il faut aussi une réflexion de portée multidimensionnelle relativement à la question. Une approche de l'ensemble qui approfondirait la réflexion ici amorcée sur la crise dans la perspective de l'économie sociale.

Le paradigme de l'économie sociale

En fait, il semble qu'il faille explorer les possibilités d'une approche sinon alternative du moins complémentaire au modèle actuel du capitalisme.

L'option privilégiée ici est celle de voir l'Afrique s'arc-bouter à l'économie sociale comme approche pouvant mieux lui permettre de se prendre en charge dans le contexte de la crise en vue d'enrayer la pauvreté et amorcer le développement.

Qu'est-ce que l'économie sociale ?

L'exploration historique entreprise par DESROCHE (1991) fait découvrir que l'économie sociale se pratique depuis fort longtemps. Elle est à situer aux alentours de 1791. Faisons-nous dès lors, à l'instar de Monsieur Jourdain, célèbre personnage de MOLIERE, de l'économie sociale, sans savoir que nous la faisons ?

En effet, selon la perspective historique, plus haut relevée, l'origine de l'économie sociale est à relier successivement à la pensée sociale, au christianisme social, à la tradition libérale, au courant solidariste et même à la pensée africaine, offrant ainsi un ensemble de doctrines qui ont inspiré et fondé le développement de *la pratique coopérative*, telle qu'elle nous est connue aujourd'hui et considérée comme *la colonne vertébrale de l'économie sociale* (MONZON CAMPOS, 1997 : 92).

Pour ce dernier et à la suite de beaucoup d'autres auteurs, *les coopératives, mutuelles et associations ont constitué, depuis le 19^e siècle, le noyau central de l'économie sociale, même si par sa dimension historique, son rôle dans les divers secteurs économiques, sa présence sur tous les continents, son enracinement dans les groupes sociaux, ses règles de fonctionnement et sa reconnaissance historique, la coopérative est l'élément le plus représentatif de l'économie sociale (ibid).*

Ainsi les éléments constitutifs de l'économie sociale sont les associations, les mutuelles et les coopératives.

Ils dessinent ensemble un tableau global qui indique non seulement le champ que couvre l'économie sociale, mais aussi les perspectives à partir desquelles l'imagination collective peut moduler ses ambitions dans un modèle économique alternatif ou complémentaire.

L'Afrique est en effet devant le choix décisif d'entrer dans l'économie sociale à partir de ses possibilités et de ses capacités internes de relance, de réorganisation et de redynamisation rigoureuse des énergies capables de servir d'alternative ou comme complément au modèle global d'économie de Marché. Elle est à l'heure de la mobilisation de l'imagination collective et des ressources du secteur informel auquel il devient urgent de donner une nouvelle colonne vertébrale à travers des principes d'organisation populaires dont l'économie sociales donne l'idée.

Le renouveau ou l'émergence de l'économie sociale

En effet, la crise de l'économie libérale, en œuvre dans les sociétés industrielles, en appelle à la revitalisation de l'économie sociale. Ainsi que le souligne, avec pertinence, Riccardo PETRELLA (1997 : 31) :

Le renouveau de l'esprit coopératif, mutualiste, associatif et en général, de l'économie sociale est en grande partie lié au triomphe de l'économie de marché capitaliste mondialisée,

libéralisée, déréglementée, privatisée, compétitive à haute intensité de savoirs et de technologies et au démantèlement du « welfare state » qui l'accompagne. Plus la solidarité et la citoyenneté sociale sont malmenées, bafouées, réduites au rang des boulets au pied des plus performants et des gagnants dans le cadre de la mondialisation actuelle, plus on ressent dans certains milieux le besoin de sauvegarder et de relancer la promotion des principes de solidarité, de justice sociale, de citoyenneté participative, qui ont été à la base de l'épanouissement et du développement des sociétés occidentales.

L'effervescence du mouvement associatif, conforme à la fameuse loi française du 1901, traduit les préoccupations actuelles ainsi que la réalité permet de l'observer.

En Afrique par contre, il est question de l'émergence de l'économie sociale.

Sans devoir s'arrêter sur le questionnement d'ordre épistémologique qu'implique le recours à l'un et à l'autre concept dans des contextes différenciés en question, il importe de souligner que le processus de démocratisation, a insufflé avec lui les libertés d'expression et donc d'association, offrant ainsi un cadre propice à l'essor du mouvement associatif et coopératif.

Sur le plan associatif, il faut constater avec Jean-Pierre JACOB, et Philippe LAVIGNE DELVILLE (1994), entre autres, que *les associations sont un fait collectif massif de l'Afrique contemporaine.*

La réalité du terrain africain permet justement d'observer une multiplicité d'associations et de groupements à caractère socio-économique ou socioculturel, à travers lesquels les populations à la base, en ville ou en milieu rural, tendent de se prendre en charge pour répondre à leurs besoins primaires, tels la nourriture, la propriété de l'eau, l'hygiène ou les besoins culturels. Il nous manque, il est vrai, des données chiffrées nécessaires pour avoir une configuration exacte de ce fait associatif et en apprécier la contribution, sur le plan socio-économique, de la prise en charge des individus par eux-mêmes.

Il aurait été bon, par exemple, de connaître le nombre d'associations dans tel secteur, le nombre de membres, les activités réalisées et l'apport correspondant au plan financier.

Le second élément de l'économie sociale est constitué de mutuelles. Ce secteur connaît un attrait grandissant, compte tenu à la fois de la crise de financement du secteur de santé à travers les dépenses publiques et de la réduction conséquente des possibilités d'accès pour les populations à des soins de santé de qualité. La recherche des modes de financement alternatifs est apparue indispensable et ce à travers le système mutualiste (SACREZ, A, 1995). A cet effet, le Bureau international du Travail (BIT) à travers son programme stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté (STEP) s'investissent dans ce secteur afin d'asseoir la micro assurance de santé ainsi qu'un système de mutuelles de santé qui puisse contribuer au financement, à la fourniture et à l'accès à des soins de santé. (BIT et STEP, 2000).

Enfin, le dernier élément de l'économie sociale, autrement dit « la colonne vertébrale », selon l'expression de MONZON CAMPOS, est constitué des coopératives. Si l'Afrique a été qualifiée de cimetières des coopératives, à tort selon nous, du fait de leur instrumentalisation par les pouvoirs publics, l'ère de la démocratisation a offert l'opportunité de l'émergence de véritables entreprises coopératives, dont les membres sont réellement des propriétaires et des usagers/clients.

Ces coopératives se déploient dans tous les secteurs de l'activité humaine : les secteurs de la production (agricole ou industrielle), de la consommation, de la pêche, de l'habitat ou logement, sont couverts, avec un développement explosif du secteur financier à travers les coopératives d'épargne et de crédit ou les caisses populaires.

Ici aussi, l'absence des données de recherche d'ordre aussi bien documentaire que de terrain de niveau global, ne permet pas de dépasser des résultats partiels pour donner une configuration de l'état actuel des coopératives en Afrique subsaharienne. Le travail reste à faire.

Plus important est le fait qu'avec l'aggravation de la crise et l'approfondissement de la pauvreté, les Nations Unies à travers la déclaration finale du sommet mondial pour le développement social, organisé en 1995 à Copenhague, et le programme d'action pour l'élaboration de stratégies nationales visant à éliminer la pauvreté, *ont reconnu le potentiel et la contribution des coopératives en vues d'atteindre les objectifs du développement social, en particulier l'élimination de la pauvreté* (Nations Unies, 1995).

Aussi, les Nations Unies ont-elles institué, à partir de 1995, le premier samedi de juillet, journée internationale des coopératives.

Certes, les trois éléments de l'économie sociale se présentent de façon différenciée à travers des pratiques tout aussi différentes dans nos divers pays : les associations et les coopératives connaissent une vitalité dynamique tandis que les mutuelles (de santé) n'en sont qu'à l'étape expérimentale selon les pays. Il manque, c'est vrai, des données empiriques d'ordre quantitatif, nécessaires pour une appréciation objective de la contribution globale de l'économie sociale au relèvement socio-économique des acteurs qui y sont impliqués et donc à la consolation des économies nationales africaines. Aussi, les perspectives que j'ouvre ci-dessous ne seront-elles que provisoires, en attendant que des investigations plus approfondies rendent possibles des résultats plus décisifs. Mais dans leur portée modeste, elles n'en demeurent pas moins des points d'ancrage et des points de départ utiles pour tous ceux et toutes celles qui, aujourd'hui, ont soif d'une autre économie.

3. Perspectives

L'économie sociale : pratiques et théorie

L'économie sociale est apparue comme un ensemble de pratiques sociales (associations, mutuelles et coopératives) et une discipline scientifique. Seul le premier aspect est l'objet d'attention et le second aspect, celui de discipline scientifique, passe souvent inaperçu. Il semble évident que l'état d'ignorance qui entoure l'économie sociale sous l'aspect des pratiques sociales et même la non-consolidation de celles-ci dans le contexte africain est, en partie, liée à l'obscurantisme intellectuel qui règne autour de l'économie sociale comme savoir scientifique.

Les conditions de l'essor de l'économie sociale en Afrique

Le développement de l'économie sociale en Afrique souffre d'un double déficit : le déficit de l'éthique en ce sens que les acteurs qui s'y engagent ne se prévalent guère de

l'éthique comme valeur fondamentale en ce qui concerne l'éthique de la solidarité et l'éthique de la créativité, indispensable pour donner une âme, une densité aux activités entreprises.

L'on connaît des effets destructeurs d'un tel déficit, lorsque l'on observe la situation de certaines entreprises qui, caractérisées par leur fragilité organisationnelle, sont en quête des réponses à leurs besoins réels, souvent avec des moyens de travail très rudimentaires. Mais c'est à ce niveau que des besoins, dans leur diversité, sont touchés du doigt... et qu'une exigence de culture pour la survie et la prise en charge de soi est en train d'être expérimentée concrètement. C'est à ce niveau également que se déploie et s'expérimente un savoir-faire inédit en quête précisément des pistes de solutions.

Aussi, est-on en droit d'avancer que l'économie sociale ailleurs qualifiée d'économie populaire *est la base économique du continent africain*.

Et on ne peut que partager ce point de vue :

Il sera difficile de sortir de la pauvreté aussi longtemps qu'on n'aura pas assimilé un fait essentiel : une grande partie de la production du continent africain émane des petites entreprises familiales urbaines et des petites exploitations rurales, dont l'efficacité économique, cependant, est souvent très faible en dépit des performances parfois étonnantes » (ENGELHARD, Philippe, 1998, 63).

Economie sociale et le NEPAD

Face à la crise africaine, le programme NEPAD est préconisé, dont il n'a nullement été question jusqu'ici dans cette réflexion. Il convient de savoir cependant que ce plan souffre de mêmes tares que les plans précédents, conçu par le sommet pour la base, avec les mêmes bailleurs de fonds que ceux qui ont imposé les PAS (SANOU M'BAYE et AMINATA D. TRAORE).

Si le NEPAD est un programme global pouvant permettre le développement des grandes infrastructures, l'économie sociale lui offrira un ensemble de contenus en terme des pratiques menées par des acteurs, contenus sans lesquels le NEPAD risque de rester une coquille vide.

Aujourd'hui, il est urgent de travailler dans le sens d'une intégration dynamique de l'économie sociale dans les perspectives de développement envisagées par le NEPAD. C'est ma conviction.

L'économie sociale et le GREPESOC

Pour aider à une meilleure connaissance de l'économie sociale en Afrique et à la consolidation des pratiques sociales qu'elle entraîne, le Groupe de Recherche et de Promotion de l'Economie Sociale (GREPESOC) est né. J'en assure le secrétariat exécutif à Cotonou, au Bénin.

Ce groupe se propose d'assurer la promotion de la dynamique de l'économie sociale, aussi bien au plan pratique de l'action qu'à celui intellectuel de la réflexion, les deux devant ici aussi être complémentaires. Aussi, est-ce l'objectif initial assigné à cette réflexion : inviter

à repenser un autre modèle de devenir socio-économique pour l'Afrique, modèle que l'économie sociale offre, selon nous, à tous les peuples engagés actuellement dans la lutte contre l'ordre mondial dans ses dérives et ses errements.

Laurent Muhima Sebisogo

Secrétaire exécutif du Groupe de Recherche et de Promotion
de l'Economie Sociale

Cotonou, Bénin

Références bibliographiques

- ATIM, Ch. (1997), « L'émergence d'un mouvement mutualiste au Sud », dans DEFOURNY, J. et alii, eds (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles.
- ATIM, Ch (2000), *Contribution des mutuelles de santé au financement à la fourniture et à l'accès aux soins de santé : synthèse de travaux de recherche menés dans neuf pays d'Afrique de l'ouest et du Centre*, STEP, Genève.
- BIT/ STEP (2000), *La micro-assurance santé en Afrique. Guide d'introduction à la mutuelle de santé*, STEP, Genève.
- BRAECKMAN, C (1993) « Le Zaïre à feu et à sang en des vastes régions », *Le Monde diplomatique*, n° 474, septembre.
- BRAECKMAN (1994), « Le feu court sur la région de Grands Lacs », *Le Monde Diplomatique*, n° 486, septembre.
- BRAECKMAN, C (1998), « Comment le Zaïre est redevenu Congo », *Le Monde Diplomatique*, 1999 : *Poudrières de la Planète*, Collection *Manière de voir*, N° 37.
- CHABAL, P. (1991), « Pouvoir et violence en Afrique postcoloniale », *Politique africaine*, N° 42.
- CHOMEL, A. (1998), « Coopération et mutuelle : filles de la misère et de la nécessité », dans *Nations solidaires*, Journal du Comité Français pour la Solidarité International, N° 203.
- CHOMEL, A. (1998), « L'économie sociale et la recherche en sciences sociales », *Techniques Financières et Développement*, N° 51.
- DABITCH, CH. (1998), « Les associations, repères civiques », *Le Monde Diplomatique*, *Manière de voir*, N° 41.
- DEFOURNY, J. et alii (1997), « Eléments pour une clarification du débat sur l'économie sociale », *Conférence Internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud*, 7-8, Ostende, Belgique.
- DEFOURNY, J. et alii (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Paris-Bruxelles.
- DE RIVERO, O. (1999), « Les entités chaotiques ingouvernables », *Le Monde Diplomatique*, N° 541.
- DESROCHE, H. (1983), *Pour un traité d'économie sociale*, Coopération d'Information et d'Édition Mutualiste (CIEM), Paris.

- DESROCHE, H. (1991), *Histoires d'économies sociales. D'un Tiers Etat aux Tiers Sacteurs, 1791-1991*, Syros Alternatives.
- DEVELTERE, P. (1998), *Economie sociale et développement. Les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck, Bruxelles.
- de VILLERS, G (1992), *Sous la dir., Economie populaire et phénomènes informels en Afrique*, Cahiers N° 3-4/1992, Bruxelles.
- ELA, J.M. (2000), «Les voies de l'afro-rennaissance», *Afrique en Renaissance. le Monde Diplomatique, Manière de voir*, N° 51.
- ENGELHARD, PH. (1998), *L'Afrique miroir du monde. Plaidoyer pour une autre économie*, Arléa, Paris.
- FAVREAU, L. (1997), « L'économie sociale mise en perspective : renouvellement au Nord et émergence au Sud », *Communication à la Conférence Internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud*, 7-8 Mars, Ostende, Belgique.
- GEORGE, S. (2001), « L'ordre libéral et ses basses œuvres », *Le Monde Diplomatique*, N° 569.
- GROUPE DE LISBONNE (sous la direction de R. PETRELLA) (1995), *Limites à la compétitivité. vers un nouveau contrat mondial*, Ed. de Boréal et Labor, Bruxelles.
- HUGON, PH. (1993), *L'économie de l'Afrique*, La Découverte, Paris.
- JACOB, J.P. et LAVIGNE DALVILLE, PH. (1994) (Sous la direction de), *Les associations paysannes en Afrique. organisation et dynamiques*, Karthala, Paris.
- KÃ MANA (1993), *L'Afrique va-t-elle mourir ?. Essai d'éthique politique*, Karthala, Paris.
- LE MONDE (2001), « Vieux et nouveaux démons : les principaux conflits de la décennie », *Le Monde économique*, N° spécial, mardi 26 juin ».
- LE MONDE DIPLOMATIQUE (2000), *Afrique en renaissance*, Coll. Manière de voir, N° 51.
- LE MONDE DIPLOMATIQUE (1998), *Un autre monde est possible*, Coll. Manière de voir, N° 41.
- LE MONDE DIPLOMATIQUE (1996), *Scénarios de la mondialisation*, Coll. Manière de voir, N° 32.
- LENOIR, R. (1999), « Les associations au cœur de la cité », *Le Monde Diplomatique*, N° 538.
- LEYMARIE, PH. (1999), «Les guerres qui usent l'Afrique», *Le Monde Diplomatique*, N° 541.
- LEYMARIE, PH (1994), « L'Afrique meurtrie dans la spirale des conflits», *Le Monde Diplomatique*.
- MARCOS (sous-commandant) (1997), «La quatrième guerre mondiale a commencé», *Le Monde Diplomatique*.
- MARTI, S. (2001), « L'Afrique noire revendique sa renaissance », *Le Monde Diplomatique*, N° spécial, mardi 26 juin 2001.
- MONNIER, L. et THIRY, B. (éds) (1997), *Mutations structurelles et intérêt général. Vers quels nouveaux paradigmes pour l'économie publique, sociale et coopérative*, De Boeck Université, Paris-Bruxelles.
- MONZON CAMPOS, J.L. (1997), « Les contributions de l'économie sociale à l'intérêt général », dans MONNIER, L. et THIRY, B. (éds), *Mutations structurelles et intérêt général*.
- MOTCHANE, J.L. (1999), «Quand les pauvres séduisent les banques», *Le Monde Diplomatique*, N° 541.

- MOTCHANE, J.L. (1999), «Le regard intéressé de Wall Street», *Le Monde Diplomatique*, N° 541.
- NATIONS UNIES (1995), *Sommet mondial pour le développement social. Rapport du sommet mondial pour le développement social*, Copenhague, Danemark, 6-12 Mars.
- PASSET, R. et alii (2002), *Mondialisation financière et terrorisme*, Enjeux Planète, Paris.
- PEEMANS, J-PH. (1997), *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique* (avant-propos de B. Verhaegen), L'Harmattan, Paris.
- PETRELLA, R. (1995), « Les nouvelles tables de loi », *Le Monde Diplomatique*, Octobre.
- PETRELLA, R. (1996), *Le bien commun. Eloge de la solidarité*, 2ème édit., Labor, Bruxelles.
- PETRELLA, R. (1996), *L'économie sociale et la mondialisation de l'économie*, Suco, Montréal.
- PETRELLA, R. (2001), «Criminaliser la contestation», *Le Monde Diplomatique*, N° 569.
- TRAORE, A. D. (1999), *L'Etat. L'Afrique dans un monde sans frontières*, Actes Sud, Arles.
- TRAORE, A.D. (2002), «L'oppression du développement», *Le Monde Diplomatique*, N° 582.
- TRAORE, A.D. (2002), *Le viol de l'imaginaire*, Librairie Arthème Fayard et Actes Sud, Paris.
- PNUD (1997), *Rapport mondial sur le développement humain*, Editions Economica, Paris.
- PRUNIER, G. (1991), « Violence et histoire en Afrique », dans *Politique Africaine*, N° 42.
- RAMONET, I. (1995), «Un monde sans cap», *Le Monde Diplomatique*, N° 499.
- RAMONET, I. (1997), *Géopolitique du chaos*, Edition Galilée, Paris.
- RAMONET, I., (1996), «Un autre monde est possible : besoin d'utopie», *Le Monde Diplomatique*, N° 530.
- RFI (2002), *L'invité de RFI*, du 20/10/2002.
- SACRE Z., A. (1995), « Les mouvements mutualistes de santé », dans SOLIDARITE MONDIALE (1995), *Mouvements sociaux. Richesses des pays en développement*, Solidarité mondiale, Bruxelles, Belgique.
- SANOU M'BAYE (2002), « L'Afrique noire face aux pièges du libéralisme », *Le Monde Diplomatique*, N° 580.
- SEBISOGO, M.L. (1997), « La pratique coopérative et la démocratie en Afrique : quelle sociologie de la coopération pour le développement de la démocratie coopérative ? », dans BEAUCHAMP, CL. (sous la dir. de), *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, L'harmattan, Paris.
- WALLERSTEIN, I. (2000), « C'était quoi le Tiers-Monde ? », *Le Monde Diplomatique*, n° 557, Août.